



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E39118

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2025

ÉDITÉ LE 19/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1995
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 11/03/2024
38 125

Raison sociale : ENTREPRISE VILLAR

6 CHEMIN DE LA FLOSQUE
33360 LIGNAN DE BORDEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 402 742 373 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 03364

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 133580077 V MCE 01

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 133580077 V MCE 01

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/09/2024

Téléphone : 05 56 78 31 82

Portable :

Site Internet :

E-mail : jp.villar@wanadoo.fr

Fax :

Responsabilité légale :
VILLAR ROMAIN GÉRANT / VILLAR AYMERIC GÉRANT / VILLAR MATHIEU GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	25/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/09/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Plombier)	29/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	11/02/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.